

Stages d'études pour groupes d'étudiants

Appel à candidatures

Sur invitation d'une université allemande, des groupes d'étudiants français d'une même discipline et inscrits en 2e semestre au moins dans un établissement d'enseignement supérieur, accompagnés d'un enseignant, peuvent être pris en charge par le DAAD pour participer à un stage pratique dans un domaine universitaire spécifique organisé par une université allemande.

De même, des groupes d'étudiants allemands peuvent participer à des stages spécialisés organisés par un établissement d'enseignement supérieur en France.

Ce programme est donc basé sur un principe de réciprocité, sans être néanmoins obligatoire dans un premier temps. La demande de prise en charge d'un groupe français doit être faite par l'université allemande accueillant ce groupe.

Sont susceptibles d'obtenir une subvention :

- des cours spécialisés, des séminaires (à l'exception des cours de langue), des ateliers de travail,
- des manifestations culturelles, sous certaines conditions.

Montant de la subvention

La subvention comprend un forfait journalier de 50 € par participant (entre 10 et 15 personnes pour une durée de 7 à 12 jours). Les autres frais (voyage, etc.) devront être couverts par des moyens propres et / ou des subventions accordées par l'université d'accueil et / ou d'origine.

Date limite de dépôt des dossiers

- 1er novembre pour un stage à partir du 1er mars
- 1er février pour un stage à partir du 1er juin
- 1er mai pour un stage à partir du 1er septembre

Renseignements et dépôt des dossiers

DAAD - Deutscher Akademischer Austauschdienst
Frau Theresia Heinen
Kennedyallee 50
D-53175 Bonn
Tél. : 0049 228 882 391
Fax : 0049 228 882 9 391
Mél : pinsdorf@daad.de